



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Roissy Hub Courrier

Juillet 2014.

**Régimes de
travail
en Jour :**

NÉGOCIER SUR DES BASES CLAIRES !

Il ne faut pas prendre pour acquis les propositions de la Direction. Ce serait une erreur, que la CFDT n'a pas commise lors du CT du 19 juin.

La Direction pose ses bases, et nous avons posé les nôtres. Maintenant place à la négociation.

Les sections syndicales de Roissy se sont rencontrées, à l'initiative de la CGT. La CFDT a dit son positionnement, en toute clarté. C'est notre marque de fabrique : on dit ce qu'on fait, et on fait ce qu'on dit ! Toujours dans l'objectif d'obtenir des résultats concrets pour les agents.

**« Etre libre,
c'est être
responsable. »**
(Lamartine)

La direction de Roissy Hub, arguant de la courbe d'alimentation et du manque d'agents les lundis et samedis pour traiter le trafic actuel et à venir (projets MAXI et DOM), a ouvert un chantier de négociation sur les régimes de travail à la production en jour et en soirée. Cette négociation a été présentée au Comité Technique de la DRL le 18 juin 2014. Mais la confusion engendrée par les propositions patronales sur la construction d'une version en cas de non-accord à l'issue de la négociation, nécessite à la fois des explications, mais surtout de poser aussi nos propres bases de négociations ! La CFDT ne répondra pas aux provocations vues dans un récent tract de SUD, la polémique ne servant pas les intérêts des agents. Les personnels que vous êtes devez vous faire votre propre opinion sur la base de ce que revendiquent les uns et les autres à Roissy Hub. A vous de forger votre conviction sur les véritables forces de propositions en présence, sur cette négo, comme sur celle demandée par la CFDT sur l'organisation du travail qui devrait s'ouvrir en septembre, et que nous aborderons en temps et en heure.

◆ FACE AU PROJET DE LA DIRECTION : LES BASES REVENDICATIVES CFDT !

Lors du CT à la DRL, la CFDT a rejeté toute affirmation sur ce que seront les régimes de travail en jour au Hub : que ce soit celle de la Direction ou celle des représentants du personnel. A quoi servirait une négociation si par avance, les propositions patronales seraient celles de la fin de négo ? Si nous reconnaissons que construire une version applicable en cas de non-accord fin octobre est un petit plus par rapport à d'autres négociations ou les versions « zéro » sont tellement indigestes qu'elles obligent à la signature, pour autant, la CFDT a clairement donné le ton revendicatif.

Repos glissants sur la semaine ? Suppression de l'horaire collectif 17/24 (avec l'engagement de maintenir le socle du week-end pour les agents de la 17/24) ? Volontariat sur la nouvelle brigade mixte ? Augmentation de la force de travail permanente les lundis et samedis ? Rendre collectifs les horaires des services supports ?

La CFDT répond :

- ❖ **Volontariat strict pour changer de régime de travail ;**
- ❖ **Accompagnement financier et social à hauteur des contraintes pour les volontaires ;**
- ❖ **Repos accolés au dimanche.**

Ces objectifs revendicatifs sont, pour la CFDT, incontournables pour un accord fin octobre, si accord il doit y avoir. Ce sont les contreparties que nous attendons au renforcement de la force de travail des lundis et samedis. Le rejet massif des repos « glissants » est d'autant plus légitime que ce type d'organisation, que nous voyons dans certaines distris, n'est pas satisfaisant pour le personnel. Il ne suffit cependant pas d'en rester aux simples slogans : la CFDT se veut également force de proposition. Et pour exercer ce contre-pouvoir, la CFDT a demandé tous les éléments d'analyse sur les besoins réels en force de travail, par jour de la semaine, et par tranche horaire. Réfléchir aux contraintes de production, c'est aussi un moyen pour répondre aux aspirations des agents et cadres, et c'est un gage de loyauté dans la négociation ! Nous ne voulons plus voir, par exemple, des recrutements par appel à candidature sur des horaires qui n'existent pas, ce qui est une façon de contourner la négociation !

◆ CONCLUSION : NE PAS SE FAIRE PEUR DANS LE NOIR !

Le calendrier court pour cette négociation jusqu'à fin octobre. Il n'y a donc pas d'effolement à avoir. Les syndicats de Roissy se sont rencontrés le 30 juin pour échanger ensemble. Nous devons demeurer vigilants et attentifs sur les évolutions des différentes versions découlant de la négo. Le personnel aussi, car il n'est pas exclu qu'une mobilisation à la rentrée puisse voir le jour au cas où ! A la rentrée, devrait démarrer également l'autre négo demandée par la CFDT : l'organisation du travail, les classifications, les promotions. La CFDT a d'ores et déjà demandé l'ouverture de RAP en 2.1, sur des fonctions « agents de production en 2.1 » ! Si la direction a répondu favorablement à notre demande, on attend les actes ! A bientôt, donc.